

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE - FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

CINQ MOIS DE GRACE... ET MAINTENANT ?

Pendant ses cent premiers jours, le gouvernement des nouveaux socialistes français nous a donné plus que ce que nous attendions de lui. C'est ce que nous avons entendu, lors de notre dernière réunion, de la bouche de camarades qui étaient pourtant bien décidés à ne lui faire grâce de rien. L'expérience qu'ils avaient de la politique des gouvernements dits de gauche ne les poussait pas à décerner ce brevet de satisfaction.

Cette satisfaction ne va d'ailleurs pas sans réticence, ni même sans opposition sur des points importants. La politique extérieure, domaine réservé du président, ne nous rassure pas quand l'alliance atlantique est dirigée par un inquiétant Reagan, quand Monsieur Hernu surenchérit sur son prédécesseur, flatte l'état-major et met au rancart la réduction promise du service militaire. Allons, dira le camarade Bergeron, le surarmement crée des emplois, ainsi que l'extension de l'usine de La Hague. Qu'importe si cette usine ne produit que du plutonium, matière hautement nuisible, et de nouveaux déchets dont personne ne sait se débarrasser. Cela crée des emplois, donc des salaires. Belle société civilisée que celle où, pour diminuer le sous-emploi, il faille fabriquer toujours plus d'armements ou des éléments nocifs que la nature indifférente n'avait pas prévus. A-t-on pensé seulement qu'il s'agit là d'investissements typiquement inflationnistes ? En face de revenus distribués, il n'y a rien de consommable.

Réserveons pour le moment ces questions controversées, même dans notre cercle. Nous n'oublions pas, même pas un moment, qu'il s'agit au fond de l'alternative : guerre ou paix. Un gouvernement du parti socialiste, disposant d'une majorité légalement inexpugnable, devrait être, sur la scène mondiale, le champion du désarmement et de l'état de paix. Faut-il donc qu'ils ne soient pas au pouvoir pour que les social-démocrates retrouvent cette vocation ? En Grande-Bretagne, des leaders travaillistes se prononcent pour le désarmement, même unilatéral ! En Allemagne

fédérale, se développe un courant pacifiste et neutraliste que ne craint pas de patronner l'ex-chancelier Willy Brandt.

Un article de ce numéro aborde énergiquement cette question dominante. Il aura des échos, pensons-nous, dans nos discussions et, par conséquent, dans cette revue.

Nous n'en gardons pas moins notre opinion favorable, sur le plan de la politique intérieure, sur les cinq mois de ce nouveau pouvoir, et sur la suite qu'annoncent et qu'amorcent le discours-programme de Pierre Mauroy et la confé-

DANS CE NUMERO :

- CENT ANS DEJA...
PIERRE MONATTE
- PROPOS DE PRIMATE
par Jean-Louis BUREAU
- BRIC A BRAC
par Jacques HERVE
- POINTS DE VUE PERSONNELS
SUR DES PROBLEMES D'ACTUALITE
par Jacques RECLUS
- NOUVELLES INTERNATIONALES
par Claude FROMAGER
- Y A-T-IL UN AXE
WASHINGTON-PARIS ?
par Georges LAMIZET
- LES VIEUX DEMONS
par Marc URUS
- AU CHOIX
par Jean MOREAU
- LETTRE D'AMERIQUE
par Pierre AUBERY

rence de presse de François Mitterrand. On trouve dans ces textes tout ce qu'il nous faut, la réduction du temps de travail en bonne place. Attendons les actes. Même de ce point de vue, les cinq mois ont été bien remplis. Et maintenant ?

Il faut prendre « à bras le corps » le chômage, pour reprendre une expression de Pierre Mauroy. Et aussi freiner l'inflation. Les deux paris sont difficiles à tenir en même temps. Dans sa conversation avec Reagan, Mitterrand disait : je donne priorité à la lutte contre le chômage, Reagan disait : priorité à l'arrêt de l'inflation. C'est donc que les deux hommes ne considéraient pas ces deux objectifs comme le même combat. Madame Thatcher, la femme de fer (et de sang) a freiné l'inflation dans son pays, mais on y compte quatre millions de chômeurs

François Mitterrand a prôné une nouvelle croissance économique, non seulement quantitative, si nous avons bien compris, mais aussi et surtout qualitative. C'est précisément là le problème. Il nous est arrivé ici d'affirmer que la croissance n'allait pas sans une certaine inflation. Pour ne pas dire qu'elle l'exigeait. Au gouvernement socialiste, tout plein de penseurs nouveaux, de faire la preuve qu'on peut au moins maîtriser l'inflation, tout en faisant reculer le chômage.

Cette bataille qui fera gagner la guerre ne peut être séparée de la politique générale du gouvernement. La décentralisation et les nationalisations

des grosses unités dominantes sont (doivent être) des facteurs stratégiques de la lutte contre le sous-emploi. Les pôles économiques (et politiques) maintenant nationalisés doivent être, non seulement des champs d'expérimentation, mais des exemples, des modèles pour la nouvelle révolution industrielle. Ils feront (ou non) la preuve que la solution de ce qu'on appelle « la crise mondiale » se trouve dans la voie du socialisme, d'une autre conception plus humaine (et peut-être aussi plus scientifique) du socialisme. Les nouvelles entreprises nationales auront à réduire la durée du travail humain, à créer des emplois nouveaux, des écoles techniques pour la formation des jeunes, à prouver qu'on peut travailler moins longtemps et moins durement, et mieux vivre. C'est une révolution sociale associée à la révolution industrielle.

La tâche est rude, mais belle. Plus rude et plus belle encore la lutte pour la paix. Il est bien possible qu'il s'agisse ici d'un même combat. Les syndicalistes que nous sommes, sans préoccupations politiques, observateurs critiques, mais acteurs aussi à leur place, ne peuvent que prendre part à ce combat. Les comportements respectifs des trois centrales syndicales à l'égard de ce qu'on appelle « le changement » ne manquent pas de nous intéresser et parfois de nous surprendre. Nous prendrons le temps de mieux les voir se dessiner.

Raymond GUILLORE.

EN POLOGNE, au congrès de « Solidarité », syndicat de masse indépendant du pouvoir.

La déclaration finale adoptée le 10 septembre retrouve spontanément les principes du syndicalisme ouvrier révolutionnaire.

Son texte mérite insertion dans « la R.P. » à titre de jalon sur la route du mouvement ouvrier international.

« Le but supérieur du syndicat indépendant Solidarité est de créer des conditions de vie dignes, dans une Pologne souveraine économiquement et politiquement, une vie libérée de la pauvreté, de l'exploitation, de la peur et du mensonge, dans une société organisée démocratiquement et sur la base du droit. Aujourd'hui la nation attend :

1° - L'amélioration du ravitaillement par la mise en place d'un contrôle sur la production, la distribution et les prix, en collaboration avec le syndicat Solidarité des agriculteurs individuels ;

2° - Une réforme de l'économie, par la création de conseils d'autogestion authentiques dans les entreprises et par la liquidation de la Nomenklatura du parti ;

3° - La vérité par un contrôle social sur les mass média et la suppression du mensonge dans l'éducation et la culture polonaises ;

4° - La démocratie par l'introduction d'élections libres à la Diète et aux conseils du peuple ;

5° - La justice par l'assurance de l'égalité de chacun devant la loi, la libération des prisonniers d'opinion et la défense des personnes poursuivies pour leurs activités politiques, éditoriales ou syndicales ;

6° - La protection de la santé de la nation, par la protection de l'environnement, l'augmentation des fonds destinés aux services médicaux et la garantie

aux handicapés des droits qui leur sont dus dans la société ;

7° - Du charbon pour la population et l'industrie, par la garantie donnée aux mineurs de conditions de vie et de travail décentes.

« Nous réaliserons ces buts par l'unité du syndicat et la solidarité de ses membres. Les activités des diverses forces créant un sentiment de danger extérieur ne nous enlèveront pas la volonté de lutter pour les idéaux d'août 1980, pour la réalisation des accords de Gdansk, Szczecin et Jastrzebie. »

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

REVUE MENSUELLE
SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE
21, rue Jean-Robert, 75018 PARIS
Fondée le 1^{er} janvier 1925

Depuis cette époque, la « R.P. » lutte sans arrêt :

- Contre la colonisation des syndicats par les partis politiques.
- Contre leur intégration dans l'Etat quel que soit le gouvernement au pouvoir.
- Pour définir une pensée et une action ouvrières indépendantes.
- Pour l'Internationale ouvrière.
- Pour la construction du syndicalisme indépendant européen.

Par ses études, ses chroniques, la libre tribune, elle s'efforce de recréer une opinion ouvrière, de documenter et d'armer pour l'action les militants ouvriers.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE est rédigée et administrée bénévolement par les militants syndicalistes ; elle est la seule à publier dans ses numéros ses comptes de gestion, recettes et dépenses. Il en a été ainsi depuis sa fondation.

Si vous voulez connaître l'actualité du mouvement ouvrier en France et dans le monde, si vous vous intéressez à son histoire, si vous voulez préparer son avenir, soyez un lecteur fidèle, mieux, un abonné de

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

L'irrégularité provisoire de la parution de *la R.P.* explique sans le justifier le retard que nous avons mis à commémorer comme il le faut — et d'abord dans cette revue — le centenaire de la naissance de Pierre Monatte qui en fut le fondateur.

Heureusement, nous avons été précédés dans ce rappel historique et ce souvenir ému par une excellente lettre de Roger Hagnauer adressée au journal « Le Monde » et que celui-ci a insérée dans son numéro du 11 septembre. Nous l'en remercions. Nous remercions aussi le journal des P.T.T.-F.O. qui, dans son numéro de mai, a fait revivre — bien qu'avec de nombreuses erreurs de fait — la personnalité de Pierre Monatte.

Mais qui donc était Pierre Monatte ? Sauf cas exceptionnel, on peut attendre cette question de la part d'un jeune ouvrier d'aujourd'hui, même s'il est un militant syndicaliste. Le temps court et le nom même de Pierre Monatte qui n'a jamais cherché, ni accepté les honneurs officiels, ne parle plus aux jeunes militants qui ne connaissent du syndicalisme — quand ils le connaissent — que sa forme actuelle « normalisée ». C'est pourquoi il faut encore remercier ceux qui ont appris aux jeunes ce que fut l'homme et le militant Pierre Monatte, même si certains ont abîmé sa biographie d'erreurs qui traînent dans « les histoires » et que l'Histoire a déjà réfutées.

Ici, le culte de la personnalité n'existe pas et n'a jamais existé. Mais comment n'aurions-nous pas un moment de salut respectueux pour celui qui, il y a plus d'un demi-siècle, a fondé cette revue syndicaliste indépendante dont l'écho fut large dans le mouvement syndical ouvrier d'entre les deux guerres et dont le renom fut international. Nous maintenons encore comme un drapeau le titre de cette revue que fonda Pierre Monatte en 1925 et qui peut s'enorgueillir des collaborateurs éminents qu'elle attira. Ils étaient tous, dans ce quart de siècle, des militants et des animateurs du mouvement syndical ouvrier réel. Monatte ne sépara jamais la pensée et l'action. Les historiens du mouvement ouvrier ne peuvent se dispenser, pour comprendre cette époque, de se pencher sur la collection de *la R.P.* C'est une mine de documents qui n'est pas près d'être épuisée. En la créant, Pierre Monatte ne cessait pas d'être fidèle à lui-même, lui qui, en 1909, avait fondé *la Vie Ouvrière* dont les numéros, jusqu'à la Première Guerre mondiale, ne cessent pas d'être des documents.

Mais qui était donc ce Pierre Monatte dont, à l'occasion du centenaire de sa naissance, le nom revient pour l'édification des jeunes ? Il était né en Haute-Loire d'un père forgeron de village et d'une mère dentellière. La légende lui attribue parfois, alors qu'il n'avait que vingt-cinq ans, une part de la rédaction de la fameuse Charte d'Amiens, du congrès de la C.G.T. de 1906. S'il laissa à d'autres le soin de la rédiger, il n'en épousa pas moins sa philosophie et, toute sa vie, il restera fidèle à l'indépendance du syndicalisme ouvrier, dans la doctrine et dans l'action. Il n'y aurait pas à chercher longtemps pour retrouver dans les motions actuelles de la « Solidarité » polonaise les principes du syndicalisme révolutionnaire dont Pierre Monatte fut un des

représentants. Au congrès anarchiste d'Amsterdam, en 1907, il défendit, pour son efficacité, cette ligne de pensée et d'action qui devait rallier, au sein des syndicats, les meilleurs militants.

Nous n'avons pas besoin de dire que, pour Monatte, la parole traduisait l'action. Il en paya le prix plusieurs fois : par son implication dans le complot amalgame-fantôme ourdi par Clemenceau, par l'exil en Suisse qui s'en suivit. Il connut aussi la prison : dans le Nord-Pas-de-Calais, où il fut détaché un moment par la direction confédérale, il trouva un tribunal pour le condamner à plusieurs mois de prison. Immédiatement après la Première Guerre mondiale qu'il avait combattue comme militant et subie comme soldat, il fut impliqué dans un nouveau « complot » avec les rares hommes qui s'étaient dressés à la fois contre la guerre et pour la révolution russe.

Monatte avait été un des premiers, en démissionnant publiquement du Comité confédéral, à dénoncer « l'union sacrée » pour la guerre, le néo-chauvinisme de la plupart des ex-leaders syndicaux. Par voie de conséquence, il fut aussi un des premiers à défendre la révolution russe qui avait mis fin à la guerre. On sait que cette scission profonde dans les comportements conduisit à la division réelle du syndicalisme français. Mais si Monatte combattit avec la plus grande fermeté la direction confédérale « jusqu'aboutiste » et ceux qui la rallièrent, il s'opposa à la scission et c'est malgré lui qu'elle fut consommée.

On doit dire aussi, et principalement, que Monatte qui avait adhéré un moment au mouvement communiste, fut un des premiers antistaliniens, bien avant d'autres qui ont revendiqué tardivement cet honneur. Sa dénonciation des prémices du stalinisme lui valut d'être exclu du parti communiste moins d'un an après y être entré. « Je n'aurais jamais dû y aller, disait-il, mais je ne regrette pas d'y être allé. »

Il se trouve que le centenaire de la naissance de Pierre Monatte coïncide avec celui de la fondation du Syndicat des correcteurs. Après avoir créé le syndicat des employés de librairie, Monatte fut, jusqu'à sa mort en 1960, un des militants en vue du syndicat des correcteurs, riche en militants. Au souvenir de Pierre Monatte, exemple inoubliable pour nous, il est bon d'associer le salut fraternel au Syndicat des correcteurs, organisation de base exceptionnelle dans la C.G.T. d'aujourd'hui. Lui aussi, il a maintenu des principes qui revivront, qui sont en train de revivre.

Roger Hagnauer a écrit, dans sa lettre au journal *Le Monde*, que Monatte avait été un éducateur et un moraliste. Oui, un moraliste, l'apôtre d'une morale ouvrière, trop longtemps corrompue et galvaudée par des années de colonisation politique, une morale bâtie par les ouvriers eux-mêmes et qui est à base de solidarité et de fraternité.

La « R.P. »

RADIO LOCALE

Tous les jours, écoutez **RADIO FORUM**
de 6 h à 2 h du matin, sur 98 MHz - F.M.

PROPOS DE PRIMATE

— par Jean-Louis BUREAU —

Il est certain que, depuis la naissance de *la R.P.* en 1925, le monde a subi bien des révolutions dont les plus fondamentales n'ont peut-être pas été des révolutions sociales mais des révolutions techniques et scientifiques : l'énergie atomique, les fusées intercontinentales et spatiales, la téléinformatique, l'automatisation, la pilule, les découvertes biologiques, etc.

Ces révolutions créent des déséquilibres auxquels l'humanité n'arrive pas toujours à bien s'adapter et qui pourraient même causer sa perte. L'homme de 1981 doit donc faire des efforts d'adaptation et de prises de conscience. Ces efforts me semblent bien être dans la tradition de *la R.P.* où on n'a jamais voulu prendre des vessies pour des lanternes : le colonialisme pour une école de civilisation, le stalinisme pour une libération du prolétariat. Ces prises de conscience amènent à se poser des questions du genre : Quelles sont les évolutions possibles du monde actuel ? Quelles sont nos aspirations ? Quelles sont les évolutions que nous devons essayer d'accélérer ? Quelles sont celles que nous devons essayer de freiner ? Comment éviter la politique de Gribouille qui se jette dans une rivière par crainte d'être mouillé par la pluie ?

Pour répondre à ces questions, il n'est peut-être pas mauvais de faire le point de nos vraies connaissances. C'est-à-dire que nous devons « savoir que nous savons ce que nous savons et que nous ne savons pas ce que nous ne savons pas ».

Science et connaissance

Les innombrables écoles de philosophie ont toutes proposé une voie vers la connaissance. Sans vouloir rejeter a priori ces différentes approches et négliger le rôle de l'intuition, je pense qu'il est nécessaire de vérifier, par l'expérience et la raison, nos connaissances. En d'autres termes il faut essayer, en dernière analyse, d'avoir une position scientifique.

Mais qu'est-ce que la science ? Je n'ai pas la prétention de donner une réponse définitive à cette question. Je voudrais seulement apporter des éléments de réponse.

Pour moi un individu se trouve en présence de deux mondes : un monde intérieur avec ses pensées, ses rêves, ses humeurs, ses sensations, son éthique... et un monde extérieur avec sa famille, ses semblables, les sociétés humaines, les plantes, les amibes, les oiseaux, les mammifères, la terre, le soleil, les galaxies...

Ces mondes évoluent avec des interactions multiples et complexes.

La science est une tentative de description de ces réalités dans l'espace et le temps au moyen de concepts et de lois. Elle essaie de modéliser le réel. Mais il est certain que l'homme n'a pas pu expérimenter sur tout le réel et qu'il y a une grande part d'inconnu. Or malheureusement, pour décrire une partie limitée du réel, il faudrait, pour bien faire, connaître tout le réel. C'est cette nécessité qui explique, en partie, l'origine de nos idéologies. Pour modéliser correctement la réalité de 1981 il faudrait connaître les processus, les évolutions qui ont con-

duit à cette réalité. La science essaie de l'imaginer à partir des documents, des fossiles qui nous restent. Mais beaucoup ont disparu ou ont été détériorés.

Pour comprendre un individu, il faudrait connaître son patrimoine génétique, connaître tous ses ancêtres. A mon humble avis, on ne peut pas comprendre nos comportements humains aussi bien individuels que sociaux si on oublie que nous sommes des mammifères de l'ordre des primates. Cette prise de conscience devrait nous aider à être moins vaniteux, à mieux respecter nos semblables sans idolâtrer les césars et les ayatollahs de toute obédience. Elle devrait nous remplir d'espoirs sur nos possibilités de nouveaux progrès.

Science et technique

La science cherche à décrire ce qui est. Or il n'y a aucune passerelle logique qui permette de passer de ce qui est à ce qui devrait être. La science ne peut pas établir une échelle de valeurs, elle ne peut proposer un but, une action, une application, une technique.

Certes les techniques utilisent la science, elles peuvent même inciter à entreprendre une recherche scientifique plutôt qu'une autre, mais elles ne peuvent pas se justifier uniquement par la science car elles doivent en outre répondre à une volonté, à un désir.

Par contre la science, dans la mesure où elle permet de prévoir les conséquences de ses actes et de faire l'inventaire des différentes possibilités d'une situation donnée, devrait permettre d'éviter de jouer à l'apprenti sorcier et d'obtenir finalement le contraire de ses besoins, intérêts et désirs profonds. Encore faudrait-il se connaître et s'étudier scientifiquement. C'est pourquoi il me semble très important de se tenir au courant des sciences de la vie comme la biologie, la psychologie et la sociologie.

Science et prospective

Il est certains domaines où les modèles scientifiques permettent de faire des prévisions précises. En astronomie, par exemple, on peut, longtemps à l'avance, prévoir l'instant où se produira une éclipse de soleil. Il y a d'autres domaines où l'on ne peut pas prévoir avec certitude. C'est le cas de la mécanique quantique où les modèles ne donnent que des lois probabilistes. C'est le cas du jeu de dé. Avant de lancer un dé qui n'est pas pipé, on ne peut prédire le numéro qui va sortir. C'est aussi le cas de l'étude de la turbulence où deux situations initiales très voisines et pratiquement presque identiques peuvent évoluer rapidement vers des situations très différentes. C'est une des raisons pour laquelle on n'envisage pas des prévisions météorologiques dépassant la semaine malgré un réseau mondial de stations, des mesures par satellite et des ordinateurs puissants. Les phénomènes humains sont eux aussi trop complexes pour permettre des prévisions précises à long terme. Mais on peut espérer prévoir des grandes lignes d'évolution possi-

bles. On peut faire de la prospective. On peut aussi, si on veut éliminer le hasard et les situations désastreuses, piper les dés. Malheureusement les sociétés qui pipent trop les dés finissent généralement par perdre toute imagination et éliminent systématiquement, par ignorance, les meilleures solutions.

Personnellement, je suis d'accord avec ceux qui estiment que nous allons vivre deux grandes révolutions : une révolution informatique et une révolution biologique.

Une des retombées de la téléinformatique sera une automatisation croissante des moyens de production. L'agriculture, les industries de la métallurgie, de l'automobile, de la chimie... auront de moins en moins besoin de main-d'œuvre. Mais les besoins de l'homme sont illimités. Il me semble que, compte tenu de son angoisse existentielle devant la maladie et la mort, il est très probable qu'après avoir

construit des automobiles qui améliorent les performances de ses jambes, des bateaux et des sous-marins qui correspondent à une greffe de nageoires, des avions et des fusées qui correspondent à une greffe d'ailes, des radios et des télévisions qui lui permettent de déplacer ses oreilles et ses yeux à des milliers de kilomètres, l'homme construise des prothèses de plus en plus fonctionnelles, de plus en plus biologiques qui remplaceront ses dents, ses yeux, ses oreilles, ses reins, son cœur, son cerveau... déficients. Tous ces besoins et bien d'autres poseront indéfiniment des problèmes à résoudre et demanderont un travail de recherches considérable. Il y a là, pléthore d'occupations lucratives. Le chômage est dû à nos idéologies erronées sur l'économie, les rémunérations, les besoins réels de l'homme et la préparation des jeunes à la vie active.

J.-L. B.

LA CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

— par Michel DESCARSIN —

Les trente-cinq heures tout de suite, les trente-cinq heures maintenant

Proudhon commence son livre *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* — sûrement le plus beau de son œuvre — par cette très admirable phrase, « Le peuple n'a jamais fait autre chose que prier et payer : nous croyons que le moment est venu de le faire philosopher », puis bien plus loin dans son étude par cette parole de Lamennais en 1848 « Silence au pauvre ! » et de rajouter « Il est des moralistes, il en est juste dans le parti républicain, dont la vertu souffre impatiemment qu'on discute devant les masses ces questions de richesse, de salaire, de propriété, de distribution des produits, de bien-être. — Parlez-leur du devoir, du sacrifice, du désintéressement, de l'origine céleste de l'âme et de ses immortelles espérances, ils applaudissent ; mais des biens matériels, fi donc ! Il est messéant que dans une république la pauvreté se montre : Silence au pauvre ! »

Ce texte me paraît tout ce qu'il y a de plus actuel. Depuis le 10 mai, nous pouvons lire, entendre, écouter sur les radios, télévisions et journaux, que la priorité des luttes est et reste le chômage, que celle-ci nécessite une politique de solidarité, que les choses doivent aller doucement. Comme le fait remarquer Proudhon « Parlez-leur du devoir, du sacrifice, etc... » Parlons aujourd'hui de la solidarité nationale, de la sagesse, de ne pas être impatient, que tout doit venir doucement, très doucement... Si la lutte contre le chômage est une nécessité, si la solidarité peut être un bien, il n'empêche que celle-ci ne peut être à sens unique. Le peuple paye, mais il est las de payer. La lutte contre le chômage passe inévitablement par les trente-cinq heures.

Les accords passés avec le patronat sont une moquerie et témoignent du mépris pour le peuple. Il aura fallu quarante-cinq ans pour que la loi des quarante heures passe à celle des trente-neuf heures. Quelle dérision ! Et ce n'est pas tout : non content de cette farce, les deux accords sur les trente-neuf heures et la cinquième semaine de congés payés sont chèrement payés.

La C.F.D.T. et F.O. ont donc signé ces accords, la C.G.T. a refusé, quant à elle, non pas parce que cette dernière est en désaccord avec les textes, mais parce qu'elle veut trente-huit heures. De toute façon, elle signera à son habitude dans quelques mois.

Dangereuse pente donc que ces accords ; les syndicats ont accepté de décaler le travail de nuit pour les femmes, celles-ci finiront leur travail à vingt-quatre

heures au lieu de vingt-deux heures et la reprise se fera à trois heures du matin au lieu de cinq heures du matin. Ce n'est pas tout : le patron aura maintenant la possibilité de faire travailler son personnel le samedi et le dimanche et donnera les deux jours consécutifs de repos hebdomadaire à son bon gré pendant la semaine. Et enfin celui-ci aura à sa disposition cent-cinquante heures supplémentaires annuelles, et pourra, à discrétion, obliger les employés à effectuer celles-ci sans le contrôle de l'Inspection du travail.

Bravo ! C'est ce qu'on appelle le progrès social. Et dire que les trois principaux syndicats sont en parfait accord avec ceux-ci.

Il est grand temps de s'attaquer sérieusement au chômage. Ce n'est sûrement pas le saupoudrage qui à long terme fera se renverser la vapeur. A l'inverse de M. Maire, nous réclamons tout de suite une loi sur les trente-cinq heures. Mais M. Maire trouve que celle-ci ne serait pas une garantie, pour appuyer son argumentation, de citer en exemple 1936. Selon lui, les quarante heures n'auraient duré que deux ans ; mais, à l'inverse, en négociant secteur par secteur, entreprise par entreprise, les nouvelles réformes n'en sortiraient que plus solides dans le temps. Malheureusement, tout porte à croire aujourd'hui que celui-ci se trompe. M. Maire oublie sûrement que si, en partie, la loi des quarante heures n'a duré dans son application que deux ans, c'est que le syndicalisme n'a pas été à la hauteur pour la faire appliquer. Celui-ci a cherché et a accepté le travail aux pièces, à la tâche, les primes, etc... au lieu de faire respecter et appliquer la loi et de revendiquer un bon salaire.

Aujourd'hui, alors que tout tend à l'automatisation, on n'a besoin que d'une personne là où il y en avait dix, le chômage s'enracine comme un fléau que l'on ne pourrait combattre ; et c'est bien pourquoi les trente-cinq heures deviennent une nécessité vitale. Et par Dieu ! que l'on ne nous dise surtout pas que l'industrie ne s'en remettrait pas. En dix-neuf cent trente-six aussi, on nous tenait ce même langage.

Alors que, bien au contraire, la loi des quarante heures et, plus tard, les accords de Grenelle ont permis un nouvel essor économique. Il en serait de même aujourd'hui et le chômage commencerait à reculer. C'est pour cela et pour que les promesses soient respectées que nous demandons les trente-cinq heures tout de suite, les trente-cinq heures maintenant.

M. D.

Du nouveau bientôt à F.O. ?

Entretien avec André Bergeron, secrétaire général de F.O., paru dans *le Nouvel Observateur* du 18 juillet :

« J'ai toujours dit qu'il n'y avait pas de démocratie » sans alternance, qu'il n'était pas bon de laisser » trop longtemps les mêmes aux mêmes postes... »

Conclusion logique :

1° Bergeron va soutenir une proposition de modification des statuts confédéraux au prochain congrès confédéral en vue de limiter la durée des mandats syndicaux.

2° Il prépare son départ après trente années d'assiduité au Bureau confédéral.

A propos du cumul emploi-retraite

A la suite d'une grève menée par la C.F.D.T. dans un commerce de Saint-Brieuc, un accord a été signé dans cette entreprise qui prévoit que « la direction devra obtenir l'accord des délégués avant d'embaucher un retraité ». (*Ouest-France* 3-9-1981.)

Il s'agit peut-être d'une « grande première ». Des camarades peuvent-ils nous adresser le texte complet de cet accord ?

Quel financement pour les indemnités de chômage ?

Le député R.P.R. des Vostes, Philippe Seguin, vient d'indiquer qu'il déposera prochainement une proposition de loi tendant à nationaliser l'UNEDIC (l'ensemble des ASSEDIC).

Afin d'introduire dans les faits la solidarité nationale, chaque Français apporterait sa contribution en fonction de ses revenus. Sur le plan économique, la budgétisation aboutirait, selon lui, à un allègement des charges des entreprises.

La gestion de l'institution deviendrait tripartite (Etat-employeurs-salariés).

Qui dit vrai, qui a raison ? choisissez !

« Le pouvoir va trop vite », titre flamboyant d'un entretien accordé par André Bergeron aux journalistes J. Roy et J.-P. Dumont (*Le Monde* 19-9-1981).

« Les inspecteurs du travail se plaignent de l'inaction du ministère du Travail » (*Le Monde* du 13-8-1981).

A J. Auroux, ministre du Travail, un collectif d'inspecteurs du travail vient d'écrire : « La confiance » cède peu à peu la place à l'inquiétude et l'espoir » à la déception. »

A propos des heures supplémentaires

Dans *Le Monde* du 9-9-1981, J.-J. Dupeyroux pose le problème de la rémunération des heures supplémentaires actuellement majorées de 25 % entre 40 et 48 heures et 50 % au-delà.

Selon lui, au 1^{er} janvier 1981, 20 % des employés et 40 % des ouvriers faisaient encore plus de 40 heures par semaine.

Dupeyroux propose que les majorations, au lieu d'être versées par les employeurs aux intéressés, le soient à l'UNEDIC, c'est-à-dire aux sans-emploi.

Intéressant, n'est-ce pas ! C'est mon point de vue depuis longtemps. Mais le contrôle en sera difficile.

Il serait préférable de payer, non pas une majoration de taux horaire au-delà de 40 heures, mais au contraire de réduire le versement du même pourcentage, la différence revenant à l'UNEDIC.

Parions que les patrons trouveraient moins de « courageux ». Cela créerait à coup sûr des emplois stables ou intérimaires. Pour gagner plus, les travailleurs retrouveraient sans doute la voie de l'action revendicative et en même temps le chemin de l'organisation syndicale.

Pour justifier les 40 heures payées 48, en 1936, le mouvement syndical affirmait justement, que les journées plus courtes favorisaient la productivité, le rendement s'abaissant en fin de journée, par suite de la fatigue.

Et maintenant, tout le monde admet que les accidents du travail guettent le travailleur fatigué.

En voilà un vrai changement, la solidarité se conjuguant avec la solidarité.

A propos de la sécurité des travailleurs

Aux vedettes passées ces dernières années par le ministère de la Santé (Poniat, S. Weil, Barrot, etc.) faut-il, dès maintenant, joindre le petit nouveau recruté place du Colonel-Fabien ?

F. Mitterrand avait d'abord choisi un médecin, c'était trop logique pour que cela dure !

Nous avons maintenant un animateur récemment apparu à la télé et dont la bonne volonté semble aussi évidente que la méconnaissance des « limites » de son ministère.

Le fait d'aller se ballader bavarder avec les travailleurs dont certains viennent d'être les victimes d'une intoxication dans une aciérie lorraine, ne fera pas avancer d'un pouce le délicat problème de la sécurité au travail.

M. Ralite a râlé. « Je veux un Monsieur Sécurité », ignorant qu'il en existe un depuis plusieurs années. Son rôle est tellement efficace que personne ne songe qu'il puisse exister. Il ne dépend pas du ministère de la Santé mais de celui du Travail ou encore de celui de la Solidarité nationale car il doit probablement émarger au budget de la Sécurité sociale, cette providence bien connue.

M. Ralite, s'il souhaite réellement améliorer les conditions de santé des travailleurs, devra réformer profondément les études médicales et permettre aux futurs médecins — généralistes ou spécialistes — de connaître et d'évaluer les risques courus par l'homme au travail.

En examinant un patient, combien de médecins connaissent la réalité des conditions dans lesquelles ce dernier passe un tiers ou presque de son existence ? En a-t-il même une idée très vague ? Combien de traitements coûteux, voire inutiles, et d'arrêts prolongés sont imputables à des diagnostics faussés, en toute bonne foi le plus souvent. Produits toxiques

(Suite en bas de la page 8.)

POINTS DE VUE PERSONNELS SUR DES PROBLÈMES D'ACTUALITÉ

— par Jacques RECLUS —

Réduire rapidement le chômage

C'est la tâche prioritaire entre toutes. Le gouvernement socialiste croit pouvoir le résorber par le relèvement du pouvoir d'achat, moyen à long terme et aux effets pour le moins incertains. A la limite, on pourrait prétendre que c'est de sa part une façon élégante de se laver les mains de ce problème quasi-insoluble. N'y aurait-il pas de remède efficace à court terme ? Nul ne semble en avoir proposé.

Pourquoi ne pas profiter du climat de confiance né du nouveau régime pour lancer une grande campagne d'incitation à la création de petites entreprises locales ? Incitation, mais en même temps aide.

Il paraît que les formalités à accomplir pour créer la moindre affaire ont de quoi décourager les plus résolus. Qu'à cela ne tienne : c'est l'administration elle-même qui doit prendre ces formalités en charge, aider et guider pas à pas le nouvel entrepreneur. Non pas l'administration centrale aux décisions lointaines, anonymes et aveugles, mais un bureau spécial ouvert dans chaque centre urbain petit ou grand.

Prenant en quelque sorte l'impétrant par la main, le préposé mènerait avec lui toute la procédure. Il déterminerait aussi, en fonction de la dimension de la main-d'œuvre, de l'importance de l'investissement et de la valeur de la production envisagée, le montant de la subvention étatique de départ et du prêt consenti pour un fonctionnement satisfaisant pendant la période de lancement. Le préposé étudierait d'abord avec l'initiateur le bien-fondé de son projet et il continuerait à en surveiller la réalisation. Un peu comme un guide et un parrain.

De quoi ce bureau, que l'on pourrait appeler d'Initiative économique, serait-il l'émanation ? Du département ? de la région ? du ministère de l'Industrie ? Sans doute faudrait-il que ce dernier mette des crédits à la disposition des régions qui sont, me semble-t-il, les plus à même de remplir la tâche.

On sera peut-être alors surpris du nombre d'initiatives et de bonnes volontés qui se révéleront. Mais il ne faudrait pas tarder. C'est urgent !

Pouvoirs locaux

Le gouvernement socialiste se montre à juste titre pressé de réaliser la décentralisation administrative par le renforcement des pouvoirs locaux. Ce faisant, il conserve dans chaque département un « Conseil général » composé de membres élus (au rôle jusqu'ici dérisoire) et se contente d'attribuer à son président une partie des pouvoirs du préfet. Il prévoit en même temps d'instituer une véritable administration régionale flanquée d'un conseil également formé de membres élus au suffrage universel. On ne peut qu'être sceptique devant cette profusion d'élections locales, auxquelles jusqu'à présent seuls les notables ont attaché quelque importance. L'électeur ordinaire aura forcément tendance à se désintéresser de l'un ou l'autre de ces scrutins.

Soyons clairs. Il n'y a que deux conceptions valables : la napoléonienne (et léniniste), le pouvoir s'exerçant de haut en bas pour encadrer la popula-

tion ; et la fédéraliste ou démocratique, le pouvoir émanant exclusivement du peuple et se déléguant par paliers jusqu'au sommet. Il faut reconnaître qu'à ce sujet les socialistes se sont toujours montrés ambigus, la tradition marxiste étant nettement centralisatrice, alors que dans le peuple la tendance profonde est fédéraliste.

Personnellement, en tant que démocrate et fédéraliste, je penche pour une solution plus simple et probablement plus efficace. Donnons, dans le cadre du département, le pouvoir à l'« Union départementale des Communes », dont chaque maire du département ou son délégué sera membre de plein droit et dont le président exercera les attributions élargies de l'actuel président du Conseil général, face au Commissaire de la République, préfet nouveau style, exerçant de son côté les siennes comme prévu.

Il est évident que les débats au sein de cette Union des Communes, formée de membres directement, institutionnellement intéressés aux questions à l'ordre du jour, seront autrement vivants, dopiques et féconds que ceux de l'ancien Conseil général, dont les membres ne siégeaient pas en tant que responsables municipaux.

Le principe « une commune un représentant » offre maint avantage, ne serait-ce que de permettre au moindre patelin de faire entendre sa voix. Je vois aussi un inconvénient : le maire d'une grande ville telle que Lyon ou Marseille se trouvera noyé sous le nombre de ses collègues des petites communes. On pourra y obvier en accordant aux grandes villes un représentant par tranche de, disons cinquante mille habitants. Ce sera du reste l'exception. Peut-être devra-t-on aussi donner un siège aux syndicats de commune, en tant qu'unités particulières.

Logiquement, le même système devrait s'imposer du bas en haut de la pyramide. De même que la région serait constituée par l'Union régionale des Communes de France. Celle-ci remplacerait avantageusement le ministère de l'Intérieur dans une grande partie de ses attributions. Mais là, je vois déjà l'excellent Gaston Defferre hausser les épaules — et il ne sera pas le seul. Nos nouveaux gouvernants s'arrêtent prudemment à mi-chemin. S'ils acceptent la décentralisation, ils repoussent avec horreur le fédéralisme, qui sent par trop le fagot proudhonien, et pour tout dire anarchiste. Reconnaissons humblement que sur ce terrain les esprits ne sont pas tout à fait mûrs.

Il y a pourtant longtemps que de bons auteurs ont condamné le ministère de l'Intérieur pour son caractère hybride. D'une part, c'est le ministère des préfets et de l'administration locale ; de l'autre et surtout c'est celui de toutes les polices (et il y en a !). Etrange accouplement ! On l'avait bien proposé : les polices devaient revenir au ministère de la Justice. Quant à l'administration locale, c'est l'affaire des Communes de France. Gaston n'aura plus qu'à aller se rhabiller...

Les unions départementales et régionales et l'Union nationale des Communes doivent se composer exclusivement des maires ou de leur délégué,

des gens qui savent de quoi ils parlent. Ecartons ici le suffrage universel et ne laissons pas à M. Tardempion, sous prétexte qu'il s'est fait une popularité en vendant des cotillons ou des planches à voile ou en gagnant le tournoi de pétanque, se faire élire conseiller départemental, régional ou national. Que chaque palier envoie ses délégués au niveau supérieur. Ainsi se fera le travail sérieux, et c'est pour le coup que l'administration deviendra une chose vivante, forgeant une unité nationale non pas figée telle que la voient les bureaucrates, mais une unité en marche telle que la voudront les hommes de demain.

Tant qu'à faire, en bons cartésiens, poussons la logique jusqu'au bout. Si notre Grand Conseil des Communes de France constitue déjà pour l'Etat un solide pilier, il en faut deux autres pour compléter l'édifice : un Grand Conseil politique et un Grand Conseil économique, tous deux, comme le premier, sommets de pyramides nées chacune d'élections menées sur un plan différent. Et voilà pour l'essentiel l'Etat reposant sur cet imposant trépied. Nous nageons ici en pleine utopie ? Bien sûr ! L'utopie d'aujourd'hui, demain réalité, n'est-ce pas ce dont nous avons le plus besoin ?

Les objecteurs en enfer

La France, dit-on, est entrée dans l'ère du socialisme. Le belliqueux monsieur Hernu s'en est-il seulement aperçu ? En tout cas, je n'ai pas entendu dire qu'il ait levé le petit doigt pour améliorer ou seulement normaliser le sort des objecteurs de conscience, ces réprouvés que l'on semble cacher comme un vice invouable. Si la loi leur reconnaît en rechignant un statut spécial, le décret d'application du 12 août 1972 multiplie comme à plaisir les restrictions et vexations à leur égard. Par surcroît, l'article 50 de la loi « interdit toute propagande, sous quelque forme que ce soit, tendant à inciter à bénéficier des dispositions de la présente section... » Autrement dit, « nous adoptons une loi, mais elle n'est pas faite pour être appliquée ». On ne saurait mieux mettre délibérément un texte officiel sous le boisseau. En pratique, l'interprétation de cet article 50 est d'ailleurs restrictive. Une simple publicité donnée à la loi peut être assimilée à la propagande interdite. Mais j'en ai peut-être trop dit. Monsieur Hernu va-t-il me mettre au trou ? Camarades, et vous surtout, les jeunes, faisons partout connaître cette loi honteuse d'elle-même. Mettons monsieur Hernu au défi !

J. R.

(Suite du Bric à Brac par Jacques Hervé)

manipulés sans précautions suffisantes, ambiances d'ateliers confinés, installations de chantiers simplifiées à l'extrême, etc., où et quand a-t-on permis à l'étudiant médecin d'en prendre conscience ?

Information des médecins mais aussi information des assurés car il faudra choisir : médecine curative comme actuellement ou demain médecine préventive. Il n'est pas possible de concevoir une politique de santé pour tous les Français sans réforme profonde et sans une gestion vraiment humaine de la Sécurité sociale. Pour récolter demain, il faut semer aujourd'hui.

J. H.

INTÉGRATION, NON !

Jack Ralite, ministre de la Santé, veut faire appliquer une circulaire sortie au mois d'août, tendant à payer les heures de grève du personnel hospitalier, à condition que le syndicat gère l'établissement pendant ce temps.

Premier point, la date choisie n'est pas sans arrière-pensée. En effet, tout le monde sait que la période des vacances est celle du ralentissement de toutes les activités et qu'elle est peu propice à des réactions syndicales. Il s'agit bel et bien de faire passer en douceur une décision.

Deuxième point, la C.G.T.-F.O., par l'intermédiaire de sa fédération des Services publics et de Santé, vient fort justement de déposer un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. Car si l'on n'y prend garde, c'est la remise en cause du rôle du syndicalisme par son intégration qui se profile derrière ce projet ministériel.

En effet, il signifie que c'est au syndicat de gérer l'hôpital et le personnel en désignant les travailleurs devant assurer la sécurité des malades (sur quels critères ?)

D'autre part, que penser d'un gréviste qui verrait ses heures de grèves payées ? Bon nombre de nos anciens doivent se retourner dans leur tombe !

En conclusion, il me paraît important de préserver l'indépendance de classe du syndicalisme, même si les décisions prises le sont par un gouvernement de gauche en principe favorable aux travailleurs. Qu'en pensent la C.G.T. et la C.F.D.T. ?

Floran ROIG.

ENTRE NOUS

Le Noyau demande aux camarades de l'excuser d'avoir interrompu la publication de la « R.P. » pendant trois mois. Il pense pourtant être en mesure de la reprendre régulièrement. Bien que ça ne soit pas les articles qui manquent, nous sommes toujours heureux d'avoir des points de vue différents qui animent les discussions du mouvement syndical. Nous reprendrons le mois prochain la rubrique « D'où vient l'argent ? ». Nous aurons en effet mis à jour le fichier et reçu les réponses de nos abonnés en retard. Que les camarades à jour ne nous en veulent pas s'ils ont reçu un rappel indû.

Les Editions syndicalistes ont tenu un stand au meeting de F.O. en septembre. Ce fut l'occasion de vendre de nombreux livres, en particulier « l'Histoire du P.C.F. » que Philippe Robrieux était venu dédicacer.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, 75018 PARIS. Tél. 607-02-06

Abonnements : 6 mois, 50 F — 1 an, 100 F (y compris Marché Commun).

Autres pays : 6 mois, 60 F — 1 an, 120 F.

C.C.P. 734 99 W PARIS

NOUVELLES INTERNATIONALES

par Claude FROMAGER

Le 19 octobre 1980, le syndicat des travailleurs du vêtement et du textile (Amalgamated Clothing and Textile Worker's Union - A.C.T.W.U.) remportait aux Etats-Unis, une lutte vieille de dix-sept ans contre J.-P. Stevens, dirigeant des multinationales Roanoke Rapids.

Quatre ans de combat national et international sont arrivés au résultat suivant :

— la possibilité pour les syndicats de se constituer dans toutes les usines du groupe.

(La compagnie Stevens étant la plus grande firme de textile des Etats-Unis et possédant des usines dans sept pays outre-mer.)

Cela permettait à Stevens de pratiquer l'anti-syndicalisme dans ses usines américaines. Il était facile de débaucher dans son pays et de s'étendre à l'étranger à l'aide d'une main-d'œuvre bon marché.

La compagnie emploie 45.000 ouvriers. La majorité de ces ouvriers travaillent en Caroline du Sud. Etat américain où la syndicalisation est la plus faible et où il n'existe pas de législation sur le droit du travail. Les salaires y sont donc très bas. Les usines Stevens emploient 40 % de la population de cet Etat.

Avec l'aide de l'A.F.L.-C.I.O., l'A.C.T.W.U. a obtenu un accord de négociation collective et sa reconnaissance au sein de l'entreprise.

Bien que condamné à plusieurs reprises par les tribunaux pour non respect du droit des individus de se syndiquer, Stevens continuait sa politique anti-ouvrière.

C'est en 1976, au congrès de la F.I.T.T.H.C. (Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir), qu'une résolution fut adoptée contre les directives de Stevens. La F.I.T.T.H.C. dirigée par Charles Ford, demandait à tous ses affiliés de soutenir l'A.C.T.W.U. en appelant au boycott des produits de ces firmes. Ce boycott international fut soutenu par le S.P.I. et la C.I.S.L. Il consistait en une campagne d'information, la soumission d'une plainte à l'O.C.D.E., des conférences de presse et la projection de deux films : *Justice V.J.P. Stevens* et *Norma Rae*. En France, les syndicats affiliés ont soutenu efficacement le boycott à la consommation.

Le boycott international fut également très vif au Japon sous les menées du syndicat D.O.M.E.I.

Le directeur de la firme Stevens se rendit même au siège du D.O.M.E.I. pour demander l'arrêt du boycott.

Déjà en 1974, la compagnie Farah fut victime d'un boycott à la consommation. Sur ordre de la F.I.T.T.H.C., l'usine Farah en Belgique fut fermée provisoirement.

Cela nous ramène à la lutte menée par le syndicat des usines Coca-Cola au Guatemala.

Le conflit remonte à 1968. Les ouvriers de l'E.G.S.A. (Embouteillage du Guatemala S.A.) essayèrent de se syndiquer. Leur leader, César Bariuas, ouvrier de l'usine, fut kidnappé, torturé et tué, et ce n'est qu'en 1975 qu'un syndicat s'installa. De 1975 à 1980, tous les principaux leaders syndicaux furent assassinés ou menacés.

En 1978, l'U.I.T.A. (Union internationale des travailleurs de l'Alimentation) lança une campagne inter-

nationale de boycott du coca-cola. Les premières mesures de soutien aux travailleurs de l'E.G.S.A. vinrent des syndicats nordiques, puis s'étendirent à l'Europe, à l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et en Amérique. Les syndicats de plus de trente pays ont soutenu le boycott.

Le 20 décembre 1980, une convention collective est enfin signée entre l'U.I.T.A. et la compagnie Coca. Le premier accord jamais signé entre une société multinationale et une fédération internationale. Cet accord comprend le réembauchage des ouvriers licenciés, le retrait de la police et des militaires dans les locaux de l'usine, des indemnités pour les familles ayant perdu un ou plusieurs de leurs membres dans ce conflit. La revalorisation des bas salaires et le droit syndical (affichage, local, congés syndicaux, etc.).

Tout le personnel de direction de l'ancien propriétaire (Trotter, avocat d'extrême droite texan) est remplacé par des gens agréés par le syndicat de l'usine (C.N.T.).

Dès lors, la campagne de boycott s'arrêta. On ne peut être que choqué par les pratiques patronales de cette firme.

Plus de trente syndicalistes ont « disparu ». Plusieurs dizaines ont été assassinés, leurs corps retrouvés déchiquetés, lacérés.

Le lendemain du 1^{er} Mai, on a retrouvé les corps torturés de deux syndicalistes, Arnulfo Gomez et Ricardo Garcia.

Si la lutte syndicale internationale est déterminante comme on peut le constater (au-delà du merveilleux facteur humain qu'elle développe), on se pose la question de savoir si les contrôleurs du ciel aux Etats-Unis en profiteront.

Après avoir obtenu l'appui du syndicat P.A.T.C.O. (contrôleurs) aux élections, Reagan joue un véritable western. Le licenciement des 15.000 contrôleurs est époustoufflant.

L'Association internationale des contrôleurs du trafic aérien (I.F.A.T.C.A.) réunie à Amsterdam ces 22 et 23 août 1981 ont proposé leurs bons offices de médiateurs à Reagan. Le mouvement de solidarité reste dans l'ombre. Seuls les Canadiens et les Portugais ont bien répondu. Les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et autonome des contrôleurs aériens français ont cessé leur mouvement après avoir rencontré Fiterman. Celui-ci leur a peut-être promis le droit de grève ? On ne sait ! Toujours est-il que le soutien s'est arrêté, non pas avec la décision de la base, mais sur ordre du ministre des Transports.

Il est vrai que la P.A.T.C.O. (syndicat des contrôleurs américains) n'est pas affiliée à la F.S.M. Le S.N.C.T.A., syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (France) a apporté au ministre « un faisceau de preuves tangibles en provenance du Canada relevant un nombre d'accidents très supérieur à la moyenne » (*Le Monde* du 25 août).

C. FROMAGER.

Faute de place, nous ne pouvons publier dans ce numéro la suite du Dialogue entre J. Teilhac et P. Deudon. Nous nous en excusons.

Y A-T-IL UN AXE WASHINGTON-PARIS ?

par Georges LAMIZET

Nous avons un nouveau monarque, et il ne perd pas une occasion de faire sentir qu'il entend agir comme tel. Je ne suis pas de ceux qui déplorent cette part faite à la monarchie, dans la démocratie, par la Constitution en vigueur. C'est là une chance de fermeté et de suite dans l'action gouvernementale ; une autre chance en est le soutien apporté à cette action par la majorité de députés socialistes envoyée par les électeurs à l'Assemblée nationale. Mais l'inflexion monarchique imprimée au pouvoir s'est accentuée sans cesse d'un monarque à l'autre. La politique vaut pour une bonne part ce que vaut le monarque.

Un sondage a révélé qu'une majorité de citoyens — dont je suis — est satisfaite des mesures de redistribution des revenus et de décentralisation administrative prises par son gouvernement. Une majorité plus importante — dont je ne suis pas — désapprouve en revanche qu'on ait libéré les détenus, qu'on se propose de supprimer la peine de mort, et qu'on ait eu l'idée d'accorder le droit de vote aux immigrés dans les élections municipales. Mais l'opinion est muette sur la politique extérieure. Ce domaine réservé du monarque — comme celui-ci le rappelle volontiers — est apparemment le cadet des soucis de ceux qui l'ont porté au pouvoir.

Les amateurs de symboles ont applaudi aux cérémonies d'intronisation mises en scène par l'homme de théâtre qu'il a choisi comme ministre de la Culture ; et l'on ne s'est pas esclaffé, à gauche, à l'idée qu'en acteur consommé il avait fait *filmer*, à l'intérieur du Panthéon, sa visite « solitaire » aux tombeaux de Schœlcher, de Jaurès et de Moulin. Ce sont encore des satisfactions symboliques qu'on a consenties aux écologistes par le « gel » de cinq chantiers nucléaires, et aux pacifistes par l'abandon du camp militaire du Larzac. Mais qu'on pensât les amateurs de symboles de l'éclat donné cette année par le ministre Hernu à la parade militaire du 14 juillet ? Ce qu'il fallait dire là-dessus a heureusement été dit dans le *Canard Enchaîné*. Et qu'ont pensé les instituteurs et les professeurs (dont je suis le collègue retraité) en entendant ce ministre de la Défense déclarer : « Il faut arriver à l'armée préparés, et préparés par l'école, le lycée et l'université » ? Autrefois, ils auraient été partagés entre l'indignation et le rire.

Il y a moins drôle : l'insistance avec laquelle François Mitterrand, son ministre des Relations extérieures (Michel Rocard ayant été écarté du Quai d'Orsay) et le même Hernu déplorent les progrès du « neutralisme » dans l'Allemagne de l'Ouest et l'Europe du Nord, se réjouissant que la France du moins ait été jusqu'ici épargnée par le mal.

Le seul résultat positif de la conférence d'Ottawa a été l'affirmation de la « solidarité politique et militaire » entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis dans l'affrontement avec l'Est. Mitterrand n'a pas obtenu pour le moment qu'elle s'accompagne de la solidarité économique qui importerait à la réussite d'une expérience socialiste en France. Reagan, adversaire de la détente entre l'Est et l'Ouest, s'est borné à donner acte à ce socialiste français de la conscience qu'il a de la « menace

soviétique », compliment que mériterait aussi le communiste chinois Deng Xiaoping.

Est-ce l'ébauche d'un axe Washington-Paris si, comme on a pu le lire dans *Le Monde*, le 5 août, « le président américain et le président français se trouvent dans le même camp réaliste, face aux utopies de l'actuelle majorité du Labour et face au néo-pacifisme allemand » ?

Les Allemands, eux, sont en effet de plus en plus nombreux, parmi les socialistes, les syndicalistes, les chrétiens, à regimber contre l'installation d'euro-missiles sur leur sol. Voilà ce « neutralisme » que Mitterrand voit d'un mauvais œil et qui lui fait prendre parti pour le chancelier Schmidt contre l'ancien chancelier Brandt. Les défenseurs de la paix, s'il s'en trouve chez nous, dans les syndicats, à la R.P., ne devraient-ils pas en l'occurrence donner au contraire raison à Brandt contre Schmidt, le général Haig et Mitterrand ?

L'ordre donné par le successeur de Carter de commencer la fabrication des bombes à neutrons n'a pas été de nature à rassurer les Européens. Mais Mitterrand, selon *Le Nouvel Observateur* du 15 août, « a fait savoir à la direction du P.S. qu'il ne fallait pas interpréter l'annonce américaine comme un raidissement ». Les gaullistes se voulaient « les godillots du général » ; les socialistes vont-ils être les godillots de son actuel successeur ?

Voici du reste ce qu'il y aurait de plus inquiétant, à en croire *Le Monde* du 11 août, dans la décision du président des Etats-Unis :

« Entre les deux guerres mondiales, le souvenir des horreurs de la période 1914-1918 a amené les démocraties à pratiquer sous diverses formes — ligne Maginot en France, *appeasement* en Grande-Bretagne, isolationnisme aux Etats-Unis — une politique qui a conduit tout droit à Munich et aux hécatombes qui ont suivi. Le plus grand danger que peut entraîner la décision de M. Reagan est qu'elle soit mal comprise en Europe, notamment en Allemagne fédérale, et nourrisse les tendances à un neutralisme dont les dirigeants socialistes français se félicitent que la France soit aujourd'hui préservée. »

On ne doit certes pas se boucher les yeux devant la politique impérialiste de Moscou. Il y a cependant quelques raisons de penser que les hommes du Kremlin et la Nomenklatura y regarderaient à deux fois avant de déclencher, en attaquant l'Ouest, une guerre mondiale. Et il y a d'autre part quelques raisons de penser qu'à Washington, depuis la chute de Carter, on pourrait être tenté d'en finir une fois pour toutes, par la guerre, avec le communisme, de lui donner ce qu'on espérerait le coup de grâce.

Dans les années qui précédèrent la Seconde Guerre mondiale, alors que la menace hitlérienne laissait aussi peu de place que possible au doute, il se trouvait des défenseurs de la paix, notamment à la R.P., pour combattre une tentation de cette sorte, celle de la guerre préventive contre Hitler. Le Premier ministre de Mitterrand a déclaré devant l'Assemblée nationale : « La défense de la paix ne passe pas par le neutralisme, mais par l'équilibre des forces. » Faut-il prendre son parti de la course

(Suite de l'article en bas de la page 16.)

LES VIEUX DÉMONS

— par Marc URUS —

Pour le centenaire de la laïcité, *Libération* a consacré un article à... l'école « libre » (n° du 17-6-81). Pour faire plus quotidien de « l'extrême gauche ayant pignon sur rue », *Libé* a donné la parole à Patrice Beghain, secrétaire général du S.G.E.N.-C.F.D.T. Citons cet éminent syndicaliste à propos de la défense de la laïcité : « Quand on entend « laïcité », on pense dix-neuvième siècle. C'est vrai qu'il n'y a plus lieu d'être anticlérical. Au XIX^e siècle, l'enseignement public avait besoin de s'imposer face à l'enseignement religieux. Ce n'est évidemment plus le cas. Quand on parle de laïcité, c'est l'ouverture, le contraire de sectaire, le respect du pluralisme. » (Fin de citation.)

La C.F.D.T. (C.F.T.C. laïcisée) est décidément toujours hantée par ses vieux démons. On pourrait en rester là mais le secrétaire C.F.D.T. va plus loin. Les parents qui envoient leurs gosses en école privée « y sont poussés par les carences de l'enseignement public ».

Et aïe donc ! pour Beghain, l'enseignement privé (à 98 % confessionnel) est donc meilleur que le service public. Ce n'est pourtant pas l'avis des statistiques. Mais comme l'affirme *Libé*, Patrice Beghain « avance des solutions » : « Les établissements (privés) seront intégrés dans un service public unique mais l'éducation sera décentralisée, les établissements plus autonomes. » Autrement dit, l'Etat continuera de payer des enseignants, embauchés selon des critères réactionnaires (pas de divorcés, de profs politisés, syndiqués ailleurs que dans les « bons syndicats », etc., etc.), pas de contrôle de l'Etat (l'enseignement de l'évangile pourra donc continuer). On croit rêver !

Mais *Libé* ne s'arrête pas là. Pas sectaire pour 3,50 francs, elle donne la parole à l'épiscopat : au chanoine Le Bourhis, directeur diocésain de l'enseignement catholique des Côtes-du-Nord (costume pied de poule et cravatte discrète, nous précise même *Libé*, soucieuse d'une information complète).

Le chanoine se plaint. Pauvre homme, comme on le comprend ! 16 % d'élèves français en école privée et un budget royal offert par l'Etat. C'est que personne ne l'écoute ce pauvre et brave chanoine au costume pied de poule. Quand il dit par exemple : « dans l'école catholique, on doit ouvrir l'élève à d'autres horizons. Il y a toute la substance de la morale chrétienne en particulier. »

Dans son délire de pluralisme, *Libé* va encore plus loin, elle interroge Pierre Ecobichon, directeur (laïc, précise *Libé*) d'établissement catholique et suppléant U.D.F. aux législatives (du beau monde, quoi !). Accepterait-il, cet homme sage, de diriger un établissement catho. d'enseignement sans les deniers publics de l'Etat ? L'homme sage est catégorique : « Il n'en est pas question. Actuellement, avec 1.300 élèves, l'école coûterait 1.500 F par mois et par personne ». Calculez, chers lecteurs, ce que donne le contribuable pour que « tourne » cet éta-

blissement où l'obscurantisme est enseigné. Laissez venir à moi les petits millions des contribuables. Mais si ! pour le respect du pluralisme. Vous n'avez pas encore compris : les réactionnaires, c'est nous ! pas les curés. La preuve ? *Libé* s'en est allée interroger un dirigeant C.G.T. d'une grosse entreprise de Saint-Brieuc. (*Libé* a gardé l'anonymat, autrement le « camarade » n'aurait peut-être pas été réélu aux prochaines élections professionnelles.)

Michel, père de trois enfants de 16 et 13 ans (?) déclare : « Mon fils aîné a d'abord été au C.E.S. public, mais la surveillance ne me satisfaisait absolument pas. Il manquait des heures et personne ne me disait rien, alors qu'il se barrait à vélo avec ses copains quand un cours ne lui plaisait pas... Les grèves, je crois que les profs du public qui en font à répétition (S.N.E.S.-C.G.T. : même direction politique. N.D.L.R.) se foutent complètement des mômes... Depuis que les miens sont dans le privé, j'ai plus de contacts avec les profs, ils sont conscienz et ne font aucun bourrage de crâne » (le camarade fait peut-être là allusion à l'enseignement public marxisé, comme dit le R.P.R. ...) Le « camarade » C.G.T. continue : « La déliquescence de l'enseignement public, la démission des profs, c'est dingue ! »

S'il n'avait pas trois enfants (de 16 et 13 ans...) on pourrait croire que ce délégué C.G.T. est un prêtre ouvrier (la C.G.T. en a plein). Mais au fait, ses enfants sont peut-être en école confessionnelle protestante, et le « camarade » est peut-être un « pasteur ouvrier ». Ça n'existe pas ? Ah bon ! C'est que l'Eglise réformée ne s'est pas encore dotée d'organisations laïques. La guerre de religion dans les bastions ouvriers n'est donc pas pour demain, par contre, la guerre des religions contre l'enseignement public continue et notre souverain socialiste ne semble pas décidé à y mettre un terme puisque tous les contrats d'association seront respectés. Heureusement la F.E.N. et F.O. restent bien campées sur leur position laïque : tout n'est donc pas pourri dans le royaume de France, mais l'obscurantisme n'est pas mort.

M. U.

Avec la bénédiction de Pierre Mauroy et François Mitterrand, notre ministre de l'Economie, Jacques Delors, vient de nous mentir de façon délibérée. Alors qu'il préparait la dévaluation du franc, il affirmait qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour l'éviter. Comment le Peuple souverain français peut-il gérer la République si ses ministres lui mentent ?

Peut-être la dévaluation était une bonne chose nécessaire, mais le mensonge est certainement une pratique condamnable, profondément antidémocratique.

F. LEUNOIS.

AU CHOIX

par Jean MOREAU

Depuis le 10 mai, la vie n'a pas changé mais les choses de la vie ont changé. On commence en effet à parler de « choses » sérieuses et joyeuses comme la suppression de la peine de mort, l'aide aux pays en voie de développement, la décentralisation, les zones d'éducation prioritaire, la lutte contre le chômage... La liste n'est pas exhaustive.

« Pourvou qué ça doure ! » comme disait cette acariâtre et exigeante Madame Laetitia ! On ne se défend plus du gouvernement : on peut enfin sans soucis stratégiques ou tactiques lui présenter, tout de go, ce qui ne va pas ! C'est ce que n'ont pas manqué de faire à propos de la laïcité deux camarades syndicalistes également honnêtes et sincères dont je vous communique, avec leur autorisation, la prose :

« Nous constatons que chaque période de l'Histoire, au cours de laquelle des libertés ont été conquises, a connu l'émergence de l'idéal de laïcité et qu'à l'inverse tout au long de l'Histoire contemporaine, en toutes occasions favorables pour elles, les forces conservatrices, la hiérarchie de l'Eglise catholique et le patronat ont toujours entrepris de mettre en tutelle les hommes et les femmes par l'école, par l'organisation sociale en s'appuyant sur un arsenal législatif ayant pour but de diviser la nation » (1).

Dans les perspectives qui s'ouvrent après les changements politiques qui viennent d'intervenir, il importe donc de procéder à une analyse nouvelle pour faire avancer les solutions de justice qui permettent de redonner force et vigueur à l'Ecole laïque conformément aux orientations exprimées par le gouvernement et au dessein de tous ceux qui, en matière éducative, invoquent à juste raison le droit inaliénable de l'enfant.

CONSIDERANT la campagne de presse savamment organisée par les forces de l'argent destinée à isoler les laïques pour perpétuer la division de la jeunesse ;

CONSIDERANT l'offensive hypocrite menée par certains cléricaux pour promouvoir une nationalisation pluraliste de l'enseignement ;

CONSIDERANT les menées subversives de l'Episcopat qui, oublieux de la charité chrétienne, n'hésite pas à affirmer par la voix de Mgr Honoré, archevêque de Tours, que la laïcité n'est qu'« un vieux démon » ;

CONSIDERANT les pressions intolérables que le gouvernement majoritaire de la gauche — notre gouvernement — doit subir ;

CONSIDERANT les difficultés qu'il devra surmonter pour promouvoir, comme il le veut ardemment, un service public et laïc de qualité ouvert

à tous auquel seront réservés tous les moyens financiers et matériels nécessaires à son bon fonctionnement ;

« Nous constatons que chaque période de l'Histoire, au cours de laquelle des libertés ont été conquises, a connu l'émergence de l'idéal de laïcité et qu'à l'inverse tout au long de l'Histoire contemporaine, en toutes occasions favorables pour elles, les forces conservatrices, la hiérarchie de l'Eglise catholique et le patronat ont toujours entrepris de mettre en tutelle les hommes et les femmes par l'école, par l'organisation sociale en s'appuyant sur son arsenal législatif ayant pour but de diviser la nation » (1).

Dans les perspectives qui s'ouvrent après les changements politiques qui viennent d'intervenir, il importe donc de procéder à une analyse nouvelle pour faire avancer les solutions de justice qui permettent de redonner force et vigueur à l'Ecole laïque conformément aux orientations exprimées par le gouvernement et au dessein de tous ceux qui, en matière éducative, invoquent à juste raison le droit inaliénable de l'enfant.

CONSIDERANT les conditions défavorables dans lesquelles 23 ans de pouvoir réactionnaire ont placé l'Enseignement public ;

CONSIDERANT la nécessité impérieuse d'organiser une démocratisation réelle de l'enseignement qui combatte la sélection par l'échec ;

CONSIDERANT le fait qu'un certain nombre de députés socialistes dépendent d'un électorat clérical notamment dans les pays de l'Ouest ;

CONSIDERANT l'insidieuse pénétration confessionnelle, dont sont victimes les médias ainsi qu'une partie du mouvement socialiste ;

CONSIDERANT la traditionnelle propension de la « social-démocratie » à adopter des attitudes velléitaires et le « flou artistique » dont semble s'entourer le gouvernement en matière de laïcité ;

... il apparaît que les hommes libres que sont les syndicalistes ne peuvent qu'affirmer la nécessité ainsi que l'ont déjà fait les assemblées statutaires du S.N.I.-P.E.G.C., de la Libre Pensée et du Grand Orient de France, « afin de ramener la paix scolaire... de construire dès cette législature un avenir sans ambiguïté sur la base d'une nationalisation laïque par l'abrogation des lois antilaïques et par la suppression des mesures d'aide à l'enseignement confessionnel, commercial et patronal » (1).

J. M.

(1) Conformément aux décisions prises par le C.N.A.L. en 1972.

En marge des Lois Laïques

par Roger HAGNEAUER

Le Socialisme des imbéciles

L'antisémitisme fut sans doute la motivation originelle de l'Affaire Dreyfus. Mais celle-ci ne put se prolonger et s'étendre que parce qu'elle engagea des forces sociales et politiques où le capitaine juif n'avait guère de place. Et le terme de motivation, du point de vue de la psychologie contemporaine, signifie justement un mouvement de tension et de dissociation assez confus en ses causes, car il implique des motifs conscients et des mobiles inconscients, qu'il dépend plus de l'affectivité que de l'intelligence. L'antisémitisme mobilise une cohue au sein de laquelle s'estompent les oppositions de classes et les divergences doctrinales ou idéologiques. Il ne se situa pas toujours à droite. *Voltaire*, au XVIII^e siècle et *Michelet*, au XIX^e, usèrent du terme « juif » dans une intention péjorative. Le *Jean Christophe* de Romain Rolland fulminait, en son style fougueux, contre les artistes et les esthètes juifs. Des socialistes... antisémites rééditèrent, en 1898, une brochure sur la « *question juive* », écrite en 1847, par Karl Marx qui comptait cependant des rabbins dans son ascendance (il est vrai que son père était converti au protestantisme). F. Engels qualifiait sans doute l'antisémitisme de « *socialisme des imbéciles* ». Mais c'est admettre implicitement que l'on peut être socialiste, antisémite et... imbécile.

On décida — Karl Marx peut-être ? — que les juifs étaient à l'origine du capitalisme. La puissance insolite des Rothschild qui, sur le plan financier, gouvernaient les places : Francfort, Londres, Paris, Milan et Vienne, a entretenu cette légende. En réalité, aussi bien au Moyen Age et au début des Temps Modernes, qu'au XIX^e siècle, l'absence des juifs — ainsi que l'ont démontré les historiens Henri Pirenne et Henri See — n'aurait nullement empêché, ou ralenti, la formation et le développement des fortunes commerciales, des capitaux industriels et des trésors de la finance internationale. L'importance prise par la famille Rothschild tient essentiellement à leur intervention dans la politique des Etats. Ils ont favorisé la victoire de l'Angleterre sur Napoléon, le placement des emprunts français, le paiement de l'indemnité de guerre imposée à la France par l'Allemagne en 1871, le financement de grands travaux publics dans les pays européens — jouant un rôle analogue à celui des Fugger qui assurèrent l'élection de Charles Quint, empereur d'Allemagne, au XVI^e siècle. D'autre part, des juifs exclus de la propriété foncière et féodale s'adaptèrent plus vite que les autres au maniement de la propriété mobilière, au fonctionnement du système capitaliste. Des usuriers juifs provoquèrent quelque scandale en Alsace, pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Il fallut en 1808 annuler par décret leurs créances sur les paysans alsaciens.

Mais la Révolution industrielle en Angleterre et en France nécessita l'investissement de capitaux considérables qui provenaient 1^o) des bénéfices commerciaux réalisés au XVIII^e siècle surtout en Grande-Bretagne ; 2^o) des capitaux immobilisés dans

l'achat d'offices royaux libérés en France par la suppression de la vénalité des charges ; 3^o) aussi des profits exorbitants de l'exploitation des pays conquis et vassaux, des dotations des généraux, maréchaux et grands fonctionnaires, des bénéfices des fournisseurs militaires, accumulés sous l'Empire. Rien de spécifiquement juif dans cette genèse du capitalisme.

Les antisémites réactionnaires, parce que Karl Marx était juif, attribuèrent aux juifs la création de l'Internationale — ce qui est doublement absurde. La formation intellectuelle de Karl Marx s'est accomplie dans les universités allemandes, et sa doctrine mûrit au contact du capitalisme, du chartisme et du travaillisme britanniques. Bertrand Russell attribue ses « *mauvais côtés* » à ses *origines juives* : son *autoritarisme*, son *intolérance*, la *malignité de ses polémiques*. Au reste, Bertrand Russell en incrimine surtout *l'atmosphère des universités allemandes, et les humiliations subies par le jeune étudiant juif*. Quant à la Première Internationale, elle naquit d'une initiative des ouvriers parisiens et londoniens. Rien de spécifiquement juif dans la genèse de l'Internationale ouvrière.

Il est vrai que nous avons décelé une sorte d'antisémitisme viscéral et presque inconscient chez des militants libertaires et syndicalistes révolutionnaires. C'est qu'ils pouvaient s'irriter de la « *savantasserie* » outrecuidante et prétentieuse de docteurs en marxisme — juifs en majorité — qui venaient des universités allemandes ou de Pologne ou de Russie où ils avaient grandi dans une atmosphère de jalousie et de mépris... mépris artificiel de fils d'une aristocratie décadente et d'une bourgeoisie corrompue par la richesse, qui ne pardonnaient pas à leurs contemporains juifs des aptitudes intellectuelles, dues *non à des caractères ethniques mais à une vie errante et périlleuse*. Ces militants ouvriers réagissaient comme le Jean Christophe de Romain Rolland.

Ils furent évidemment et tout naturellement dreyfusistes pour la plupart, non par sympathie pour un officier juif, mais parce que leur bon sens les garantissait contre la démagogie antisémite, comme elle les avait garantis contre la démagogie boulangiste. Pierre Monatte, qui fut parmi nous le plus sûr défenseur de l'héritage de Fernand Pelloutier, le plus fidèle gardien de l'esprit syndicaliste révolutionnaire, me confiait, que répétiteur dans un collège d'Arras, il y provoqua un petit scandale public en se promenant dans les couloirs avec le numéro de *l'Aurore*, portant sur toute la première page, le « *J'accuse* » d'Emile Zola, manifestation tonitruante du parti dreyfusiste.

Paternalisme chrétien et réactions cléricales

L'antisémitisme avait-il atteint le corps enseignant primaire ? C'est peu probable. Il semble au contraire qu'il ait quelque peu altéré la foi patriotique, jacobine et revancharde des humbles exécutants des lois laïques. Les jeunes instituteurs, à qui on venait d'imposer l'obligation militaire, à leur sortie de

l'Ecole Normale, ayant souffert de la grossière stupidité des sous-officiers, devaient ressentir comme un outrage à leurs convictions républicaines, l'esprit de clan d'officiers supérieurs et généraux capables de justifier, par des mensonges et des falsifications, la condamnation et la dégradation d'un officier indésirable.

Ils ignoraient sans doute les sentiments inavouables motivés par de sordides rivalités, car jusqu'en 1939, le nombre d'instituteurs d'origine juive fut presque négligeable, alors qu'en 1894, on comptait déjà de nombreux professeurs du secondaire et du supérieur, pas mal d'avocats et de médecins appartenant à la race détestée. L'université, d'ailleurs, dans sa grande majorité s'engagea dans le rassemblement dreyfusiste. Les outrances de l'antisémitisme, comme les monstrueuses opérations de l'hitlérisme, en Allemagne de 1933 à 1939, en France de 1940 à 1944, furent jugées « impensables » par presque tous les universitaires, à l'exception de quelques intellectuels... en uniforme.

Paternalisme chrétien

L'Affaire Dreyfus pouvait se produire dans une période de stabilité. En tous temps, une erreur judiciaire est possible. Mais souvent, elle ne touche que l'entourage immédiat de la victime. Elle peut même s'accomplir et se perpétuer dans le silence de l'indifférence ou de la contrainte. Elle prend place, dans les régimes autoritaires ou totalitaires, dans la banalité quotidienne de l'arbitraire systématique. Lorsque règne une liberté relative, il suffit que la victime ou le présumé coupable soit socialement ou politiquement représentatif pour qu'une campagne nationale s'engage pour ou contre le héros de l'aventure.

Mais l'Affaire Dreyfus étonne par l'intensité et la durée des démarches et des agitations. Il paraît normal que l'on ait opposé le Droit à l'arbitraire, l'impartialité équitable au parti pris injuste, la vérité aux « mensonges triomphants qui passent ». Mais c'est là une attitude intellectuelle qui ne touche guère le grand public. Il fallait donc que les juges de Dreyfus agissent comme l'apprenti sorcier dont un geste banal libère des forces explosives comprimées sur un espace minuscule. Ce ne fut pas une véritable Révolution, car il aurait fallu une volonté consciente de changement. Mais ce fut une crise, une rupture d'équilibre, la démonstration éclatante de l'éternel conflit entre l'ordre et le mouvement. Ce ne fut pas une Révolution, mais une contre-révolution, au moins à l'origine. Ce furent les réactionnaires — au sens plein du terme — qui prirent l'initiative des opérations.

Il est symptomatique que l'Affaire ait éclaté en 1894, alors que le 1^{er} décembre 1893, le ministère Casimir Périer constitué sous le signe de « l'esprit nouveau », entendait mettre fin à la grande offensive laïque et profiter du « Ralliement » à la République conservatrice, ordonnée par le Pape Léon XIII dans son encyclique du 16 février 1892.

Auparavant, l'encyclique « *Rerum novarum* » du 15 mai 1891 avait condamné en termes énergiques les abus du capitalisme triomphant. Que les grands industriels catholiques aient ignoré ou méprisé cet appel à leur conscience chrétienne, que les évêques n'aient guère favorisé la diffusion des thèmes pontificaux, cela témoignait de leur « immobilisme »... de leur volonté de résister aux revendications ou-

vières, que la sollicitude de Léon XIII pouvait encourager.

En fait, la dénonciation des misères ouvrières au nom de la charité chrétienne, le ralliement à la République (voulue par la majorité du peuple français), le groupement des travailleurs sous le patronage de l'Eglise, c'était l'application d'une politique prévoyante qui n'avait pas d'autre but que de prévenir les effets de l'organisation syndicale sur le terrain de classe et du développement de l'enseignement populaire engagé par les lois laïques de Jules Ferry.

Le syndicalisme chrétien a conquis aujourd'hui droit de cité. La Confédération française des Travailleurs (C.F.D.T.) se séparant de la Confédération française des Travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) reconnaît la nécessité de la lutte des classes et son action dépasse souvent par sa vigueur et sa clarté celle de la C.G.T.-F.O., même celle de la C.G.T. colonisée par les communistes. Le syndicat général de l'Education nationale qui fut à la pointe de la C.F.D.T. a défendu l'Ecole laïque, la démocratisation de l'enseignement avec une remarquable constance — et n'a plus rien de commun avec les défenseurs d'un corporatisme sordide que nous combattrions âprement avant la dernière guerre.

Et déjà dans les dernières années du XIX^e siècle des travailleurs chrétiens retrouvaient leurs camarades syndicalistes dans la revendication et la grève. Le groupement à cette époque, sous le signe du paternalisme chrétien, ne fut guère apprécié par la classe ouvrière, assez indifférente à l'égard de l'Eglise, même ceux de ses membres qui se soumettaient aux pratiques du culte.

C'est que les intentions des promoteurs, dont l'esprit de charité valait par sa sincérité, ne s'opposaient pas aux vieilles traditions de l'Eglise. Albert de Mun, le prédicateur le plus éloquent de l'appel au peuple, au nom du Saint-Père, s'élevait contre « le socialisme, négation de l'autorité de Dieu, autant que contre le libéralisme capitaliste ». Il souhaitait « le retour aux corporations de l'Ancien Régime, unissant les maîtres et les compagnons ». Président de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, il flétrissait les doctrines qui « flattent les ouvriers dans leurs passions et leur orgueil, consomment la ruine de la Patrie et du Monde. Il fallait sauver le peuple et hâter le règne de Dieu dans l'atelier régénéré. »

Dans un ouvrage assez objectif, écrit en 1932 par E. Barbier : « *Histoire du capitalisme libéral et du capitalisme social* », on lit une appréciation sévère et exacte sur le recrutement des premiers syndicats chrétiens où l'on rencontrait : « des attardés de l'industrie, des cancre de l'usine, braves gens au demeurant et d'une piété extérieure suffisante... ou des employés des librairies cléricales, des bedeaux en rupture de hallebarde, des sacristains retraités, des concierges des communautés, des garçons de bureaux des annexes... »

Casimir Périer qui, en 1894, après l'assassinat de Sadi Carnot, fut élu Président de la République, incarnait l'esprit nouveau, s'affirmant sans doute par réaction contre les attentats anarchistes. Rappelson qu'il dût démissionner au bout de six mois, compromis par ses liens avec le grand capitalisme industriel.

(A suivre.)

R. H.

LETTRE D'AMÉRIQUE

par Pierre AUBERY

Sur la plupart des campus des universités californiennes les bâtiments, en général peu élevés et aux toits couverts de tuiles rondes à la manière méditerranéenne, sont groupés autour d'une vaste esplanade centrale. Cette immense place, plantée d'arbres et couverte de pelouses, est interdite aux voitures. Cela humanise considérablement cet espace où l'on peut circuler à pied sans être constamment sur ses gardes. Salles de classe, laboratoires, bibliothèques, bureaux et cafeterias ont vue sur cette promenade constamment animée. Presque tous ces campus sont à proximité des plages et des montagnes où l'amateur de randonnées trouve mille itinéraires à explorer, menant souvent à des points de vue à couper le souffle. Partout, dans la Californie du Sud, où la luxuriance de la végétation a déjà quelque chose de subtropical, les couleurs sont vives sous le soleil et la douceur du climat semble inviter au farniente plutôt qu'au travail et à l'étude.

Pourtant on rencontre sur les campus privilégiés de ces universités d'acharnés chercheurs et de grands spécialistes des questions les plus diverses. C'est ainsi qu'à Riverside, dans la grande banlieue de Los Angeles, j'ai pu m'entretenir avec plusieurs excellents connaisseurs de l'histoire et de la littérature de la France. L'un d'eux, le professeur Irwin Wall, m'a particulièrement impressionné. Il s'est consacré, depuis plusieurs années, à l'étude du Parti Communiste français dont il connaît les rouages, les intrigues et les vicissitudes aussi bien que s'il avait passé sa vie au quartier général du parti. Plus encore, il est l'un des rares Américains qui comprennent vraiment, mieux même peut-être que Annie Kriegel et Jean Elleinstein pour ne citer que deux historiens connus ayant fait leurs classes au sein du parti, le rôle complexe que joue le P.C.F. dans un pays où l'appartenance de classe distingue et isole les individus autant que l'ethnie ou la couleur dans d'autres contrées du globe. Irwin Wall voit d'ailleurs dans l'existence en France de ce racisme de classe, dont les critères sont si difficiles à définir mais dont l'existence est évidente pour ceux qui en subissent les conséquences la justification du centralisme démocratique et de la structure interne du parti qui permet de placer des militants d'origine ouvrière dans des positions de responsabilité. En effet si les dirigeants du parti étaient élus à l'issue d'une campagne électorale à caractère public les candidats d'origine bourgeoise plus loquaces, plus habiles dans le maniement du langage et de la rhétorique, quelquefois mieux informés et presque toujours plus instruits, l'emporteraient le plus souvent sur les candidats d'origine ouvrière moins rompus à l'exercice de la parole en public.

Lors de mon passage à Riverside le grand sujet de discussion était Gérard Chaliand, grand connaisseur du Tiers-Monde, qui venait d'y faire une conférence. Je dois avouer que je n'avais jamais entendu parler de ce chercheur indépendant et itinérant, polyglotte de surcroît, auteur de plusieurs ouvrages sur *la Lutte Armée en Afrique* (1969) ; *les Paysans du Nord-Vietnam* (1970) ; *la Résistance Palestinienne* (1972) ; *Algérie : l'échec d'une Révolution* (1973) et d'une synthèse de toutes ces études publiée en 1976

aux Editions du Seuil sous le titre *Mythes Révolutionnaires du Tiers-Monde*. Dans ce dernier ouvrage, Chaliand se livre à une sorte d'autocritique qui est en même temps une entreprise de démystification. Dans le sillage de la guerre d'Algérie, de la Révolution cubaine et de la publication des *Damnés de la Terre* de Fanon, la gauche, européenne et américaine, a cru voir dans les luttes armées des peuples d'Afrique et d'Amérique latine, les combats d'avant-garde d'une nouvelle révolution mondiale. Un examen attentif des événements montre au contraire que, presque partout en Afrique et surtout en Amérique latine, ce sont les forces de l'ordre capitaliste qui l'ont emporté et qui ont réussi à maintenir un néo-colonialisme qui place les économies des pays du Tiers-Monde au service et dans la dépendance étroite de l'Occident. D'infimes minorités, dans ces pays, bénéficient de cet état de chose, même si la classe politique et les technocrates sont recrutés au sein de la population locale. Les classes dirigeantes autochtones, au service des grandes puissances industrielles, ne se montrent pas moins exploiteuses et élitistes que les administrateurs coloniaux qu'elles ont remplacés.

Cependant une certaine forme de socialisme, ou tout au moins un système d'organisation économique et sociale, opposé au capitalisme basé sur le jeu du marché et la loi du profit, a réussi à s'instaurer dans certains pays du Tiers-Monde tels la Chine et le Vietnam. Selon Chaliand, l'exemple le plus intéressant d'une véritable libération d'un peuple de la tutelle coloniale est celui du Nord-Vietnam. Déjà, pendant la guerre, au plus fort des bombardements américains, le Nord-Vietnam avait accompli des progrès considérables dans plusieurs domaines. Il avait augmenté la production agricole, éliminé l'analphabétisme, répandu l'instruction générale en tenant compte des situations locales et du mode de vie de la population, développé l'infrastructure sanitaire du pays et mobilisé l'ensemble de la population, non seulement pour la lutte armée, mais surtout pour la transformation des conditions matérielles de l'existence. Chaliand attribue les succès du Nord-Vietnam à la tradition communautaire des villages, où la nécessité de maintenir en commun les digues et les systèmes d'irrigation, indispensables à l'exploitation des rizières, mais aussi à l'héritage du confucianisme repris et mis en pratique par les marxistes vietnamiens. Chaliand manifeste une grande admiration pour la façon dont les Vietnamiens ont su forger l'instrument de leur libération. Le colonialisme et l'agression armée des puissances impérialistes (japonaise, française, américaine) raffermirait et unifierait une conscience nationale déjà très forte. Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, une avant-garde révolutionnaire, s'inspirant du marxisme et demeurant très proche du peuple paysan des villages des deltas, réussit par ses propres moyens à prendre la tête du mouvement de libération nationale. Chaliand voit dans cette conjonction du nationalisme et du marxisme la clé des succès remportés par les Vietnamiens et l'explication des échecs des mouvements révolutionnaires d'Afrique et d'Amérique latine. En effet, dans ces derniers pays, les guérillas, organisées

et menées par des intellectuels petits-bourgeois étrangers aux masses indigènes, indiennes, métis et noires, ne surent pas ou ne purent pas mobiliser la population des pauvres et des opprimés pour un combat libérateur et une transformation radicale de la société. En bref une certaine forme de socialisme n'a triomphé que là où une stratégie révolutionnaire cohérente a été élaborée par un parti d'avant-garde et où les intellectuels et les révolutionnaires professionnels ont réussi à intégrer les éléments les plus pauvres de la paysannerie et du prolétariat urbain dans la lutte pour l'indépendance et la transformation radicale des structures économiques et sociales.

Selon Chaliand, l'histoire contemporaine ne fournit nul exemple de réussite de la révolte spontanée des masses exploitées et opprimées ni de l'efficacité pratique et de la stabilité des conseils ouvriers qui se sont parfois constitués. Un certain progrès n'a été enregistré que là où lutte nationale et lutte révolutionnaire ont pu être conjuguées sous la direction d'un parti — solidement implanté dans la population — et ayant mis au point une stratégie révolutionnaire globale. Après l'indépendance ou la révolution, une bureaucratie d'Etat impliquera étroitement les masses dans la poursuite des objectifs ainsi définis.

Il faut remarquer aussi que Chaliand constate que le capitalisme demeure la force dominante dans le monde actuel et que son dynamisme surpasse encore de beaucoup celui des pays « socialistes ». Cependant même si une démocratie vraiment populaire et plus encore le communisme libertaire, assurant à tous le libre développement de soi, ne sont encore que de lointains objectifs, Chaliand conclut qu'on s'en approchera en luttant pour une participation plus active du peuple aux décisions qui affectent l'avenir de la collectivité ainsi que pour le déboulonnage des idoles : l'Etat-Nation, le culte du travail, la soumission aux autorités, le sexisme et le dogmatisme.

Quoi qu'il en soit, à son avis, le marxisme-léninisme resterait à l'heure actuelle le meilleur guide pour l'action révolutionnaire à l'usage des opprimés du Tiers-Monde. Mais il observe une silence prudent quant à son efficacité dans les pays industriels avancés du monde capitaliste.

P. A.

(Suite de l'article de Georges Lamizet :
« Y a-t-il un axe Washington-Paris ? »)

aux armements ? Aujourd'hui comme hier il importe de rappeler que la défense de la paix consiste d'abord dans un refus résolu de la guerre préventive.

Voulant la paix, comme Sadate l'a voulu au Proche-Orient, comme Carter la voulait, Brandt a rencontré Brejnev à Moscou. Notre nouveau monarque a proclamé qu'il n'irait pas à Moscou, lui, tant que les troupes soviétiques resteraient en Afghanistan. N'y aurait-il pas sur ce sujet et sur d'autres quelque chose à dire de la part de la France ? Ce qui se passa en Algérie, ce qui s'était passé en Indochine, et qui ne servit pas de leçon aux Américains, devrait servir aujourd'hui de leçon aux Anglais à l'égard de l'Irlande du Nord, à Israël à l'égard des Palestiniens, au Kremlin à l'égard des Afghans. Mais peut-on attendre de Mitterrand un tel langage ? Au début de 1981, il disait de l'attitude de Giscard dans l'affaire d'Afghanistan : « Je prétends qu'au travers des propos du chef de l'Etat on peut percevoir le retour

à l'état d'esprit de Munich. » Ainsi antimunichois, c'est-à-dire prêt à vitupérer tout ce qui pourrait être pris pour l'ombre d'une capitulation, dans la manière dont il condamnait — avec raison — la répression de la rébellion afghane par les troupes soviétiques et réclamait pour les Afghans le droit à l'autodétermination, il l'avait été autrefois tout autant quand il avait dénié ce même droit aux Algériens et déclaré, en prenant en main, comme ministre de l'Intérieur, la répression de leur rébellion : « Ce ne peut être que la guerre ». Il est dommage que les socialistes, oublieux de ce passé, indifférents aux sondages qui donnaient la préférence à Rocard, aient proposé Mitterrand au choix des Français pour remplacer Giscard.

L'espèce d'hommes politiques à laquelle il appartient (autre point commun avec Reagan) est celle des comédiens. C'est ce que montre toute sa carrière, de la francisque de Pétain au Grand Cordon de la Légion d'Honneur. A lui qui avait toujours été avide de jouer un rôle, les circonstances proposèrent sur le tard celui de Léon Blum, et, chef sans troupes, il devint Premier secrétaire du parti socialiste en même temps qu'il y entra. Tenu désormais par ce rôle, qui est beau, il semble capable de le jouer habilement au dedans, et avec un pouvoir dont n'avait pas disposé Léon Blum. Espérons qu'au dehors les circonstances ne lui proposeront pas quelque jour un autre rôle, l'amenant à déclarer de nouveau « Ce ne peut être que la guerre », et faisant du *comediant* un *tragediant*. Nous avons à être vigilants : pas plus à l'égard de la paix qu'à l'égard de la justice sociale les citoyens ne doivent se borner à être des électeurs.

G. L.

KLEBANOV

Depuis trois ans, l'ouvrier mineur Klebanov est interné par le K.G.B. dans un hôpital psychiatrique de Dniepropetrovsk.

En janvier 1978, V. Klebanov proclame à Moscou la création du premier syndicat libre en U.R.S.S. Suite à cette déclaration, Klebanov perd son travail puis est interné en mai 1978.

Klebanov dénonçait les conditions de travail dans les mines. Même le quotidien officiel de l'U.R.S.S. « Troud » a reconnu dans des articles du 11 décembre 1979 et du 11 septembre 1980 que des mineurs de Kouzbass et du Donbass devaient travailler sept jours sur sept, les week-ends, au mépris des textes du code du travail.

Un appel pour la libération de ce camarade a été lancé par le C.I.C.R. (Comité international contre la répression). Il a été signé à ce jour par : la Fédération des mineurs du Pérou, par la Fédération des mineurs C.G.T.-F.O., par le secrétaire des mineurs des Asturies (U.G.T.), par la F.G.T.B., par le B.N. de la Fédération des mineurs C.F.T.C., par le secrétaire général de la F.E.N., par Guy Georges, du S.N.I., par les secrétaires du S.N.I.-P.E.G.C., par les responsables de la Fédération des mines du Québec et par de nombreuses personnalités. Tous les camarades qui veulent s'associer à cet appel, pour la libération immédiate de Klebanov, peuvent écrire au C.I.C.R., 6 rue Beaubourg, 75003 Paris. Une lettre de pétition sera adressée.